

Addendum règlement technique Classic Bike 2023

Ancien texte :

Article 3.08 Pneus

L'usage de slicks, slicks retaillés, pneus retaillés et pneus de pluie est interdit. Exception **IPC**, sidecar GP500 & sidecar Post Classic.

Dans la classe 9 (IPC & ClassicEvo) les pneus de pluie sont autorisés lorsque le Directeur de Course déclare les course «wet race» (« piste mouillée »).

Dimensions des pneus en sidecar: voir Règles Spécifiques Sidecar Couvertures chauffantes interdites.

Nouveau texte :

Article 3.08 Pneus

L'usage de slicks, slicks retaillés, pneus retaillés et pneus de pluie est interdit. Exception **IPC125-250**, sidecar GP500 & sidecar Post Classic.

Dans les classes 24, 25, 26 & 27 (IPC 125, IPC 250, Evo Gr1, Evo Gr2) les pneus de pluie sont autorisés lorsque le Directeur de Course déclare les course «wet race» («piste mouillée»).

Dimensions des pneus en sidecar: voir Règles Spécifiques Sidecar Couvertures chauffantes interdites.

Annexe 2 : Normes internationales des Casques

ECE 22 - 05 "P" (EUROPE) until 31/12/2023. As of 01/01/2024 ECE 22 – 06 "P".
The ECE mark consists of a circle surrounding the letter E followed by the distinguishing number of the country which has granted approval.

Date: 11/05/2023